
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 18 mai 2017
17 h**

**Séance tenue le jeudi 18 mai 2017
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. Georges Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Lionel Perez, M. Peter Prassas, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg, Mme Maria Torres, à titre de représentante du maire de la Ville de Montréal-Ouest, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

AUTRES PRÉSENCES :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 3.01 et 3.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0174

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 mai 2017, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG17 0175

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 27 avril 2017

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 27 avril 2017 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 11 mai 2017 émis par le greffier .

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole de l'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1^{er} au 30 avril 2017.
 - 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} au 30 avril 2017.
 - 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} au 30 avril 2017.
-

CG17 0176

Dépôt de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2017-2019 et des prévisions budgétaires 2017, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2017 de la Société de transport de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2017-2019 et des prévisions budgétaires 2017, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2017 de la Société de transport de Montréal, et le conseil en prend acte.

04.04 1173430004

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG17 0177

Dépôt du rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics intitulé « Cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain, dans l'optique de la « Vision zéro » en matière de sécurité routière »

M. Michel Gibson, maire de la Ville de Kirkland, dépose le rapport de la Commission sur le transport et les travaux publics intitulé « Cohabitation sécuritaire entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain, dans l'optique de la « Vision zéro » en matière de sécurité routière », et le conseil en prend acte.

06.01

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG17 0178

Dépôt du bilan de l'année 2016 de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'agglomération de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose le bilan de l'année 2016 de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour l'agglomération de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.01 1171887001

CG17 0179

Dépôt du rapport des dépenses engagées en raison des inondations printanières jusqu'au 7 mai 2017 à 12 h, au montant de 902 770,92 \$, taxes incluses, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*

Le porte-parole de l'assemblée dépose le rapport des dépenses engagées en raison des inondations printanières jusqu'au 7 mai 2017 à 12 h, au montant de 902 770,92 \$, taxes incluses, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, et le conseil en prend acte.

07.02 1174990002

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0180

Autoriser l'augmentation de la valeur de l'entente-cadre avec ESI Technologies inc. (CG15 0277) d'une somme additionnelle de 153 326,25 \$, taxes incluses, pour la fourniture de solutions de stockage d'entreprise, majorant ainsi le montant total de l'entente de 1 022 174,99 \$ à 1 175 501,24 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0665;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

1 - d'autoriser l'augmentation de la valeur de l'entente-cadre avec ESI Technologies inc. (CG15 0277) d'une somme additionnelle de 153 326,25 \$ taxes incluses, pour la fourniture de solutions de stockage d'entreprise, majorant ainsi le montant total de l'entente de 1 022 174,99 \$ à 1 175 501,24 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1175035004

CG17 0181

Accorder un contrat à Complexe Enviro Progressive Itée pour les services d'un lieu d'enfouissement technique pour la disposition de boues déshydratées, granules, sable et autres résidus de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de trois ans, pour une somme maximale de 1 276 503,85 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15775 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0666;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Complexe Enviro Progressive Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services d'un lieu d'enfouissement technique pour la disposition de boues déshydratées, granules, sable et autres résidus de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de trois ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 276 503,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15775 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1173438002

CG17 0182

Autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Teknion Roy et Breton inc. (CG13 0116) pour l'acquisition de mobilier de bureau, pour une période de 12 mois, soit du 30 avril 2018 au 29 avril 2019, sans frais supplémentaire

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0667;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation de l'entente-cadre conclue avec Teknion Roy et Breton inc. (CG13 0116), pour l'acquisition de mobilier de bureau, pour une période de 12 mois, soit du 30 avril 2018 au 29 avril 2019, sans frais supplémentaire;
- 2 - d'imputer ces dépenses mixtes de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Georges Bourelle
M. Michael Brownstein
M. Robert Coutu
M. Michel Gibson
Mme Jane Guest
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Peter Prassas
M. Edgar Rouleau

M. Philippe Roy
M. William Steinberg
Mme Christina M. Smith
Mme Maria Torres
Mme Maria Tutino
M. Morris Trudeau

20.03 1175085001

CG17 0183

Accorder un contrat à RDL Métal inc. (Atelier de soudure Rivière-du-Loup) pour la fourniture et la livraison de batardeaux et leurs accessoires pour les structures de dérivation des intercepteurs nord et sud de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 244 342,34 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15909 (2 soum., un seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0668;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à RDL Métal inc. (Atelier de soudure Rivière-du-Loup), seul soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison de batardeaux et leurs accessoires pour les structures de dérivation des intercepteurs nord et sud de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 244 342,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15909 et au tableau de prix joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177526007

CG17 0184

Accorder un contrat à Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) pour la fourniture de 100 véhicules de patrouille de marque et modèle Dodge Charger, pour une somme maximale de 3 270 233,93 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16034 (6 soum.)

Le maire, M. Denis Coderre, déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0672;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 100 véhicules de patrouille de marque et modèle Dodge Charger, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 270 233,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16034 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1174922006

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0185

Accorder un contrat à Aménagement De Sousa - 4042077 Canada inc. pour des travaux de planage et revêtement bitumineux à divers endroits, dans les pistes cyclables de l'agglomération de Montréal - Dépense totale de 1 329 202,99 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 334501 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0674;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 329 202,99 \$, taxes incluses, pour des travaux de planage et revêtement bitumineux à divers endroits, dans les pistes cyclables de l'agglomération de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Aménagement De Sousa - 4042077 Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 256 602,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 334501 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1167231060

CG17 0186

Accorder un contrat à Norclair inc. pour l'exécution des travaux relatifs à la modernisation des filtres de l'usine d'eau potable de Dorval - Dépense totale de 5 442 164,26 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10215 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0681;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 442 164,26 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux inhérents à la modernisation des filtres de l'usine d'eau potable de Dorval, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Norclair inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 303 804,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10215;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Maria Tutino
M. Morris Trudeau

20.07 1177343001

CG17 0187

Accorder un contrat à Saint-Denis Thompson inc. pour réaliser les travaux de réfection de l'enveloppe et des systèmes électromécaniques au Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal situé au 1441, rue Saint-Urbain, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 8 720 712,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5843 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0682;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 8 720 712,04 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection partielle de l'enveloppe et des systèmes électromécaniques du Quartier général du Service de la police de la Ville de Montréal dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Saint-Denis Thompson inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 927 920,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5843;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1173285001

CG17 0188

Accorder un contrat à Construction D.L.T. (2014) inc. pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 38, 56 et 64 situées au 14201, rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, au 230, boulevard Chèvremont, dans l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et au 3175, rue Remembrance, dans l'arrondissement de Lachine, respectivement - Dépense totale de 1 640 348,33 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 5855 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0689;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 640 348,33 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 38, 56 et 64 situées au 14201, rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, au 230, boulevard Chèvremont, dans l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et au 3175, rue Remembrance, dans l'arrondissement de Lachine, respectivement, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Construction D.L.T. (2014) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 491 225,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5855;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1175350003

CG17 0189

Accorder un contrat à Procova inc. pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 8, 15, 19 et 76 situées au 11371, rue Notre-Dame Est, à Montréal-Est, au 1255, rue de la Sucrierie, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, au 2000, avenue De Lorimier, dans l'arrondissement de Ville-Marie et au 19, rue Stanton, à Westmount, respectivement - Dépense totale de 902 621,59 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5874 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0690;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 902 621,59 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux correctifs aux casernes de pompiers n° 8, 15, 19 et 76 situées au 11371, rue Notre-Dame Est, à Montréal-Est; au 1255, rue de la Sucrierie, dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, au 2000, avenue De Lorimier, dans l'arrondissement de Ville-Marie et au 19, rue Stanton, à Westmount, respectivement, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 843 571,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5874;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1175350002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0190

Conclure deux ententes-cadres de services professionnels avec CIMA+ s.e.n.c. et Les Consultants S.M. inc., pour une durée de 24 mois, pour le soutien technique aux activités de la Division de l'exploitation du réseau artériel pour la mise en oeuvre du Plan stratégique sur les systèmes de transport intelligents, pour les sommes maximales respectives de 2 169 664,48 \$ et 1 159 118,49 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15707 (5 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0694;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - de conclure 2 ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels pour le soutien technique aux activités de la Division de l'exploitation du réseau artériel pour la mise en oeuvre du Plan stratégique sur les systèmes de transport intelligents;
- 2 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15707 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Montant maximal
CIMA+ S.E.N.C	2 169 664,48 \$
Les Consultants S.M. inc.	1 159 118,49 \$

- 3 - d'imputer cette dépense à même les budgets de la Direction des transports, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1176848001

CG17 0191

Accorder deux contrats de services professionnels en ingénierie pour divers travaux dans les usines de production d'eau potable à Stantec Experts-conseils ltée (contrat 1), pour une somme maximale de 3 842 018,98 \$, taxes incluses, et à CIMA+ s.e.n.c. (contrat 2), pour une somme maximale de 3 093 977,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15793 (5 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0695;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'approuver deux projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels en ingénierie pour travaux divers dans les usines de production d'eau potable, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15793 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

Stantec Experts-conseils ltée	Contrat 1	3 842 018,98 \$
CIMA+s.e.n.c.	Contrat 2	3 093 977,25 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1176279001

CG17 0192

Accorder un contrat de services professionnels à Beaupré Michaud et Associés Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés pour le réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier, situé au 85-155, rue Notre-Dame Est - Dépense totale de 943 767,51 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15718 (4 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0696;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 943 767,51 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier, situé au 85-155, rue Notre-Dame Est, en prévision du déménagement des effectifs de l'hôtel de ville pendant les travaux de la phase 2 du projet de restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Beaupré Michaud et Associés Architectes, Martin Roy et associés et NCK inc., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 857 970,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15718 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1177619001

CG17 0193

Accorder un contrat de gré à gré à ABB inc. pour le service d'entretien du système MOD300 avec 800xA (SICOS) de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2020, pour une somme maximale de 1 597 823,56 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0697;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme ABB inc., fournisseur unique, pour le service d'entretien du système MOD300 avec 800xA (SICOS) de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2020, pour la somme maximale de 1 597 823,56 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 3 mars 2017;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1177526005

CG17 0194

Accorder un contrat à Aecom Consultants inc. pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un suivi ichtyologique des effets de la mise en service de l'unité de désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 527 929,82 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15919 (5 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0698;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 527 929,82 \$, taxes incluses, pour la réalisation d'un suivi ichtyologique des effets de la mise en service de l'unité de désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Aecom Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 479 936,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15919 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le directeur de la Direction de l'épuration des eaux usées à signer la convention de services professionnels pour et au nom de la Ville et tout document y donnant suite;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1177526009

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0195

Approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal (CG16 0194), dans le cadre des Alliances pour la solidarité et par lequel le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 4,5 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 septembre 2017 / Approuver la proposition de répartition budgétaire de cette enveloppe

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0699;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère, du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal (CG16 0194), afin de prolonger de six mois ladite entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 4,5 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 septembre 2017;
- 2 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 4,5 M\$, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 4,5 M\$ provenant du MTESS;
- 4 - d'autoriser le directeur général de la Ville de Montréal à signer ce projet d'entente pour et au nom de la Ville;
- 5 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'entente;
- 6 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1174910001

CG17 0196

Approuver l'entente 2015-2020 relative au Fonds de développement des territoires à intervenir entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0700;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente 2015-2020 relative au Fonds de développement des territoires à intervenir entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1175175003

CG17 0197

Approuver le projet de protocole d'entente de soutien technique entre la Ville et l'organisme Vélo Québec Événements, dans le cadre du Festival Go vélo Montréal, pour la tenue de l'événement « Un Tour la Nuit » le 2 juin 2017, de 19 h 30 à 24 h

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0710;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'approuver le projet de protocole de soutien technique avec Vélo Québec Événements pour la tenue de l'événement « Un Tour la Nuit » le 2 juin 2017, de 19 h 30 à 24 h dans le cadre du Festival Go vélo Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1167195007

CG17 0198

Approuver le projet de protocole d'entente de soutien technique entre la Ville et l'organisme Vélo Québec Événements, dans le cadre du Festival Go vélo Montréal, pour la tenue de l'événement « Tour de l'Île » le 4 juin 2017, de 8 h 30 à 16 h 30

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0711;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'approuver le projet de protocole de soutien technique avec Vélo Québec Événements pour la tenue de l'événement « Tour de l'Île » le 4 juin 2017, de 8 h 30 à 16 h 30, dans le cadre du Festival Go vélo Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1167195008

CG17 0199

Accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 430 000 \$ et un soutien en biens et services pour une valeur monétaire maximale de 125 000 \$ à Triathlon International de Montréal (TIM), pour la tenue d'une étape de la Série Mondiale de Triathlon (WTS) à Montréal en 2017 / Approuver un projet de convention de contribution à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0715;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 430 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Triathlon International de Montréal pour la réalisation d'une étape de la Série mondiale de triathlon (WTS) de l'ITU 2017 à Montréal;
- 2 - d'accorder un soutien en biens et services d'une valeur totale et maximale de 125 000 \$ pour soutenir la réalisation de l'événement;
- 3 - d'approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville et Triathlon International de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier et du soutien en biens et services;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1176641002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0200

Accorder un contrat à Les Excavations Super inc. pour le réaménagement des terrains de tennis du parc Jeanne-Mance - Dépense totale de 6 497 015,89 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6854 (7 soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal à hauteur de 15 000 \$ à compter de 2019 pour les frais d'entretien du terrain

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0676;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 6 497 015,89 \$, taxes incluses, pour le réaménagement des terrains de tennis du parc Jeanne-Mance, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 187 634,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6854;

- 3 - d'autoriser, à la demande de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, un ajustement à leur base budgétaire à hauteur de 15 000 \$ pour une dépense annuelle et récurrente à compter de l'exercice 2019;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1176192001

CG17 0201

Accorder un contrat de gré à gré, à la suite d'un processus de sélection par voie d'invitation, à l'organisme à but non lucratif Sports Montréal inc. pour piloter le programme des Jeux de Montréal pour les années de réalisation 2018 à 2020, pour une somme maximale de 618 061,41 \$, taxes incluses / Autoriser un virement budgétaire de 92 709,21 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0752;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Sports Montréal inc., organisme sélectionné à la suite à d'un processus de sélection par voie d'invitation et ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels pour piloter le programme des Jeux de Montréal pour une période de trois ans, pour une somme maximale de 618 061,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 17-15783;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 92 709,21 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2017;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1176641004

CG17 0202

Ratifier la dépense de 227 681,54 \$ pour l'achat de 50 bornes de recharge pour véhicules électriques, incluant les accessoires et les frais de gestion, qui seront installées dans les bâtiments municipaux centraux

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0754;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de ratifier la dépense de 227 681,54 \$ pour l'achat de 50 bornes de recharge pour véhicules électriques, incluant les accessoires et les frais de gestion, à être installées dans les édifices municipaux centraux;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1177649001

CG17 0203

Approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire relatif à l'encaissement des constats d'infraction (applications Stop+ et Gescour)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0763;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente-cadre entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire relatif à l'encaissement des constats d'infraction.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1172346001

CG17 0204

Approuver un projet d'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles, pour un montant de 400 000 \$ (300 000 \$ en espèces, 100 000 \$ en nature), se terminant le 31 décembre 2020

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0764;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

1 - d'approuver un projet d'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal pour la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles pour une somme de 400 000 \$ (300 000 \$ en espèces et 100 000 \$ en nature), pour une période se terminant le 31 décembre 2020;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1171151001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0205

Résilier le bail intervenu entre la Ville de Montréal et les Immeubles Centurian Peel/Metcalf inc. (CG12 0213, modifiée) pour la location d'un espace situé au 8^e étage de l'immeuble sis au 1550, rue Metcalfe à compter du 1^{er} juin 2017, pour la portion de 206,06 mètres carrés visée par la présente convention de bail, et à compter du 31 juillet 2017, pour la portion restante de 1 233,10 mètres carrés et payer la pénalité de 362 440 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue des Immeubles Centurian Peel/Metcalf inc., pour une période de 3 ans et 11 mois, à compter du 1^{er} juin 2017, un local additionnel d'une superficie de 206,06 mètres carrés, situé au 8^e étage de l'immeuble sis au 1550, rue Metcalfe à des fins administratives, moyennant un loyer total de 278 794,65 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2018 par sa résolution CE17 0765;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de résilier le bail intervenu entre la Ville de Montréal et les Immeubles Centurian Peel/Metcalf inc. (CG12 0213, modifiée) pour la location d'un espace situé au 8^e étage de l'immeuble sis au 1550, rue Metcalfe, à compter du 1^{er} juin 2017, pour la portion de 206,06 mètres carrés visée par la présente convention de modification de bail, et à compter du 31 juillet 2017, pour la portion restante de 1 233,10 mètres carrés, et de payer la pénalité de 362 440 \$ taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet de convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue des Immeubles Centurian Peel/Metcalf inc., pour une période de 3 ans et 11 mois, à compter du 1^{er} juin 2017, un local additionnel d'une superficie de 206,06 mètres carrés, situé au 8^e étage de l'immeuble sis au 1550, rue Metcalfe à des fins administratives, moyennant un loyer total de 278 794,65 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1174069006

CG17 0206**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec GHD Consultants Ltée (2 285 082,14 \$), Les Consultants S.M. inc. (2 412 829,71 \$), Solmatech inc. (1 073 234,14 \$) et Les Services exp inc. (1 100 920,12 \$) pour réaliser la surveillance environnementale des travaux d'excavation des sols et des matériaux dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures - Appel d'offres public 17-15708 (4 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0761;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure quatre ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser la surveillance environnementale des travaux d'excavation des sols et des matériaux dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures de la Ville ;
- 3 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis (contrats 1 et 3) et seules firmes ayant obtenu la note de passage (contrats 2 et 4), s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15708 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

Firme	Somme maximale	Contrat
GHD Consultants Ltée	2 285 082,14 \$	1
Les Consultants S.M. inc.	2 412 829,71 \$	2
Solmatech inc.	1 073 234,14 \$	3
Les Services exp inc.	1 100 920,12 \$	4

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1173855002

CG17 0207**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec GHD Consultants Ltée (1 521 665,96 \$), WSP Canada inc. (1 364 187,57 \$) et SNC-Lavalin GEM Québec inc. (1 177 180,74 \$) pour réaliser des études et expertises géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville - Appel d'offres public 17-15901 (7 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0762;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
 - 2 - de conclure trois ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser des études et expertises géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville ;
 - 3 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15901 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;
- | Firme | Somme maximale | Contrat |
|-----------------------------|-----------------------|----------------|
| GHD Consultants Ltée | 1 521 665,96 \$ | 1 |
| WSP Canada inc. | 1 364 187,47 \$ | 2 |
| SNC-Lavalin GEM Québec inc. | 1 177 180,74 \$ | 3 |
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1173855001

CG17 0208**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Accorder un contrat à SNF Canada ltd pour la fourniture et la livraison de polymères à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de 4 ans, pour une somme maximale de 8 676 013,50 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15838 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0755;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2 - d'accorder à SNF Canada Ltd, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison de polymères à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de 4 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 676 013,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15838 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1177526008

CG17 0209

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Autoriser une dépense additionnelle de 26 597 443,10 \$, taxes incluses, pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022 / Approuver un projet d'addenda No 16 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 58 914 039,15 \$ à 85 511 482,25 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0757;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 26 597 443,10 \$, taxes incluses, pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022;
- 3 - d'approuver le projet d'addenda n° 16 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 58 914 039,15 \$ à 85 511 482,25 \$, taxes incluses;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1175954001

CG17 0210

Accorder un soutien financier totalisant 267 003 \$ à plusieurs organismes, pour l'année 2017, pour le projet d'aide aux personnes itinérantes dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) - Fonds de solidarité en itinérance / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0771;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 267 003 \$ aux quatre organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2018) - Fonds de solidarité en itinérance;
- 2 - d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

Organisme	Projet	Soutien 2017
Accueil Bonneau inc.	Accueil, évaluation, orientation, référence et accompagnement	77 840 \$
Les YMCA du Québec	Premier Arrêt	72 716 \$
Les YMCA du Québec	Proximité	60 573 \$
La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi + Ouverture de fin de semaine	55 874 \$

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1176794002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0211

Demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de procéder au comblement de quatre postes à la cour municipale de la Ville de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0722;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de demander à la ministre de la Justice d'entreprendre les procédures nécessaires au lancement d'un avis de sélection aux candidats à la fonction de juge à une cour municipale afin de combler quatre postes à la cour municipale de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1175304001

CG17 0212

Autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à octroyer un contrat à Groupe de course Octane inc., d'un montant maximum de 4 000 000 \$, taxes et ristournes incluses, pour la réfection du circuit Gilles-Villeneuve ainsi que pour le montage et le démontage de la zone hospitalité dans le cadre de l'édition 2017 du Grand Prix du Canada

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0780;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la Société du Parc Jean-Drapeau à octroyer un contrat à Groupe de course Octane inc., d'un montant maximum de 4 000 000 \$, taxes et ristournes incluses, pour la réfection du circuit Gilles-Villeneuve ainsi que pour le montage et le démontage de la zone hospitalité dans le cadre de l'édition 2017 du Grand Prix du Canada;
- 2 - d'accorder un soutien financier de 1 650 000 \$ à la Société du Parc Jean-Drapeau pour le financement relié à la portion budget de fonctionnement du contrat octroyé à Groupe de course Octane;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 1 650 000 \$ en provenance du budget des dépenses communes vers le Service de la diversité sociale et des sports;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : M. Michel Gibson

30.02 1172837005

CG17 0213

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1177215001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 et 42.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG17 0214

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 avril 2017 par sa résolution CE17 0571;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour financer le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.01 1161081007

Règlement RCG 17-021

CG17 0215

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 19 avril 2017 par sa résolution CE17 0629;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1161081005

Règlement RCG 17-022

CG17 0216

Nominations au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 mai 2017 par sa résolution CE17 0782;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

1 - d'approuver la nomination de monsieur Gideon Arthurs, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, en remplacement de madame Annabel Soutar;

2 - d'approuver le renouvellement, pour un mandat de trois ans, des nominations de madame Madeleine Féquière, à titre de première vice-présidente, de monsieur Jan-Fryderyk Pleszczyński, à titre de président, de monsieur Hugues Sweeney, à titre de président du comité arts numériques, et de madame Johanne Turbide, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal;

3 - de remercier madame Annabel Soutar pour sa contribution au Conseil des Arts.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1176218002

À 17 h 32, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves SAINDON
Greffier de la ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire